

Lourdes, le 8 août 2022

Lourdes (65)

Transport scolaire : délivrance des cartes d'abonnement 2022-2023



Les cartes annuelles de transports scolaires* pour les élèves qui fréquentent les établissements du centre ville et le lycée-collège de Sarsan, seront délivrées gratuitement par le Centre social de la Ville de Lourdes.

A compter du **lundi 22 août 2022** et jusqu'au **mercredi 31 août inclus**, les familles pourront venir retirer les cartes de transport scolaire dans les locaux de l'Espace Carmen Cazenave, 22 avenue Joffre à Lourdes.

Retrait des cartes d'abonnement :

DU LUNDI 22 AU MERCREDI 31 AOÛT



CENTRE SOCIAL
ESPACE CARMEN CAZENAVE
22 avenue Joffre
65100 Lourdes

PERMANENCES
DU LUNDI AU VENDREDI :
09 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30

Horaires des permanences :

du lundi au vendredi :
9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30



* Ce titre de transport sera exigé par les transporteurs lors de la montée dans le bus.

Renseignements :

Service Citoyenne Jeunesse : 05 62 94 31 51

@ : vie,citoyenne,jeunesse@ville-lourdes.fr

Contact presse :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes